

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate : 9 février 2021

Maintien du confinement dans le district du Bureau de santé et décret ordonnant de rester à domicile toujours en vigueur

NORTH BAY (Ontario) – Le gouvernement de l'Ontario a annoncé hier que le territoire desservi par le Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound (Bureau de santé) demeurera en confinement jusqu'au 16 février 2021 et que le décret ordonnant de rester à domicile restera en vigueur.

Le district du Bureau de santé a enregistré son plus grand nombre de cas positifs de la COVID-19 en janvier. Récemment, des résultats préliminaires ont indiqué que trois personnes sont atteintes d'un variant préoccupant de la COVID-19. Le Bureau de santé a annoncé une éclosion communautaire de COVID-19 associée à un variant préoccupant. En raison de la prolongation du décret ordonnant de rester à domicile et du risque accru de transmission du variant préoccupant de la COVID-19, les patinoires publiques extérieures, les sentiers de patinage et les collines de toboggan demeurent fermés. De plus, en raison du risque posé par le variant préoccupant de la COVID-19 et de l'interdiction des déplacements non essentiels entre les districts des bureaux de santé, les sentiers de l'OFSC et les sentiers de motoneige qui traversent les terres de la Couronne demeureront eux aussi fermés. Le Bureau de santé continuera de surveiller la situation dans la région et réévaluera les fermetures le 16 février 2021.

« En raison de la hausse importante du nombre de cas et de l'éclosion déclarée hier, la situation est critique. Nous devons tous agir pour mettre fin à la propagation de la COVID-19 avant qu'il ne soit trop tard, a insisté le D^r Jim Chirico, médecin hygiéniste. L'éclosion communautaire évolue rapidement. Nous devons être vigilants, car les variants de la COVID-19 sont hautement transmissibles. Le maintien du confinement aidera à mettre fin à la propagation du virus dans notre district. »

Si vous pensez avoir des symptômes de la COVID-19 ou avoir été en contact étroit avec une personne qui a la COVID-19, isolez-vous et utilisez l'[Outil d'auto-évaluation de l'Ontario](#) pour voir si vous avez besoin de soins. Si vous avez besoin d'aide, appelez votre fournisseur de soins de santé ou le Bureau de santé au [1 800 563-2808](tel:18005632808). Si vous avez des symptômes graves, comme de la difficulté à respirer, composez le 911 et mentionnez vos symptômes.

Visitez le [site Web du gouvernement de l'Ontario](#) pour en savoir plus sur la façon dont la province continue à protéger les Ontariens et les Ontariennes contre la COVID-19.

Pour en savoir plus sur la COVID-19, visitez myhealthunit.ca/COVID-19.

-30-

Renseignements pour les médias :

Catherine Levac-Lafond, coordonnatrice bilingue des relations avec les médias

Tél. : [705 474-1400](tel:7054741400), poste 5221, ou [1 800 563-2808](tel:18005632808)

Courriel : communications@healthunit.ca